POUR UNE ÉCOLE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ

PÉTITION AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Le collectif citoyen **Debout pour l'école !** défend une école publique équitable et de qualité pour tous, une école offrant à tous les élèves un milieu de vie propice à des apprentissages rigoureux.

Aussi, Monsieur le Ministre de l'Éducation, nous vous demandons de mettre prioritairement en place les mesures qui suivent pour améliorer les conditions dans lesquelles œuvrent les personnels scolaires afin qu'ils puissent mieux assurer la qualité des apprentissages des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire[1].

1. Assurer une véritable mixité sociale et culturelle dans les écoles et dans les classes.

- Prendre les moyens nécessaires pour assurer une plus grande hétérogénéité dans les écoles et dans les classes, en cessant toute forme de sélection fondée sur le rendement scolaire ou sur la capacité de payer des parents pour que tous les élèves puissent avoir accès aux différents programmes particuliers (arts-études, programme d'éducation internationale, etc.) offerts au primaire et au secondaire dans les écoles publiques.

2. Diminuer les ratios élèves/enseignant·e et élèves/personnel de soutien.

- Abaisser les ratios élèves/enseignant·e au préscolaire, au primaire et au secondaire (secteur jeunes et adultes) dans toutes les classes, qui devront être plus hétérogènes, évitant ainsi la concentration des élèves ayant des difficultés particulières dans les classes régulières.
- Réduire dans toutes les classes le nombre d'élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, pour permettre au personnel scolaire de leur offrir un soutien différencié.
- Augmenter, lorsque c'est nécessaire, le nombre de classes d'adaptation scolaire ayant un ratio plus bas que celui des classes régulières.
- Appliquer des ratios élèves/personnel de soutien réalistes en fonction des domaines (service de garde, informatique, etc.) et équivalents selon les écoles.

3. Assurer des ressources professionnelles et de soutien stables et en nombre suffisant.

- Aménager différemment la tâche du personnel de soutien et des professionnel·le·s (orthopédagogues, orthophonistes, etc.).
- Pour les professionnel·le·s qui interviennent auprès des élèves en difficulté : réduire le nombre d'écoles où ils travaillent ; réduire le nombre d'élèves à soutenir ; diminuer les tâches administratives non imposées par les professions.

4. Diminuer la précarité du corps enseignant.

- Réduire le taux et la durée de précarité du corps enseignant, notamment en accélérant l'accès à la permanence.

5. Soutenir les enseignant·e·s débutant·e·s.

- Soutenir les enseignant·e·s débutant·e·s en leur proposant des tâches adaptées à leur situation d'insertion professionnelle, au cours des cinq premières années.

6. Augmenter la rémunération de tous les personnels scolaires.

- Augmenter substantiellement la rémunération de tous les personnels scolaires.

7. Lever toute entrave à la prise de parole publique.

- Lever toute restriction du droit de parole des personnels scolaires concernant leur réalité.

---

[1] Pour l'argumentaire de ces revendications, voir le site de **Debout pour l'école !** https://ecole.ca.edu

PRÉNOM ET NOM (en car. d'imprimerie)	Courriel (écrire lisiblement)	Code postal ex. : X2Z3XQ

Envoyer la pétition remplie de signatures à info@ecole.ca.edu

PRÉNOM ET NOM (en car. d'imprimerie)	Courriel (écrire lisiblement)	Code postal ex. : X2Z3XQ

Envoyer la pétition remplie de signatures à info@ecole.ca.edu